

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

■ CERTIFICATION

- Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
- RNCP 38565
- Niveau 3
- NSF : 332
- Formacode : 44041
- Date de publication : 22 – 01 – 2024
- Date de l'échéance de l'enregistrement : 31 – 12 - 2028

■ OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Acquérir la qualification et les compétences pour l'accueil, la garde et l'entretien du cadre de vie des jeunes enfants, en école maternelle, au domicile des parents ou à son propre domicile, en établissement d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans

Acquérir une passerelle vers :

- Le concours ATSEM
- Le concours Auxiliaire de Puériculture
- Le concours EJE

■ TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

École Maternelle ou accueil collectif des mineurs

- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance
- Adjoint/agent d'animation

Établissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :

- Auxiliaire petite enfance
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance

Domicile

- Garde d'enfant à domicile
- Assistant maternel
- Employé familial auprès d'enfant

■ OBJECTIFS

Le titulaire du CAP AEPE, doit être capable :

- D'assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation, la sécurité du jeune enfant
- De contribuer à son développement, à son éducation et à sa socialisation
- D'assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant
- De connaître les établissements et les services de la petite enfance, leurs personnels et leurs usagers
- D'inscrire son action dans le réseau des relations enfants/parents/professionnels

■ PREREQUIS

- Être majeurs au 31 décembre de l'année de la session de l'examen
- Bonne maîtrise du français écrit et oral
- Bonne compréhension des consignes pour une retranscription des interventions

■ DISPENSES EPREUVES GENERALES

Les candidats déjà titulaires des diplômes ci-dessous sont dispensés des épreuves générales

- CAP ou BEP des ministères Éducation nationale, maritime ou agricole
- Diplôme ou Titre enregistré au moins au niveau 4 du RNCP

■ METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance de cours théoriques, d'auto-formation assistée sur dossiers d'apprentissage et fiches d'activité conçus dans le cadre du nouveau référentiel
- Individualisation de parcours
- Travaux pratiques en groupe
- Documents pédagogiques
- Analyses et échanges de pratiques en retour de stages

■ PROGRAMME

RNCP38565BC01 - ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

- › Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
- › Adopter une posture professionnelle adaptée
- › Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- › Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- › Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- › Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

RNCP38565BC02 - EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF

- › Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- › Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- › Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- › Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

RNCP38565BC03 - EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL

- › Organiser son action
- › Négocier le cadre de l'accueil
- › Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- › Élaborer des repas

RNCP38565BC04 - FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE FRANÇAIS

- › Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- › Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu
- › Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

- › Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux
- › S'approprier les démarches historiques et géographiques
- › Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement
- › Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République

RNCP38565BC05 - MATHÉMATIQUES PHYSIQUE-CHIMIE

- › Rechercher, extraire et organiser l'information
- › Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- › Contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion

RNCP38565BC07 - PRÉVENTION-SANTÉ-ENVIRONNEMENT

- › Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- › Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- › Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- › Agir face à une situation d'urgence

■ MODALITES ACQUISITION DE LA CERTIFICATION PAR BLOCS DE COMPETENCES

Décret n° 2016-772 du 10 juin 2016

- › Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences au regard de la finalité du diplôme.
- › Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.
- › Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant.
- › Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves.
- › Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes ».

■ PHASES ET MODALITES D'EVALUATIONS

- › Évaluation diagnostique, positionnement avant l'entrée en formation
 - Test de niveau écrit, portant sur la connaissance du secteur
 - Entretien professionnel, ayant vocation à échanger sur le parcours, et les motivations
- › En centre de formation :
 - Contrôles continus hebdomadaires
 - Concours blancs
- › En structure d'accueil :
 - Fiches d'activité
 - Dossier professionnel